

# ECOLE D'ESCALADE SAISON 2023 / 2024

**Abonnement de septembre à juin**  
(Hors vacances scolaires et jours fériés)

**9/10 ans**      Mixte      Mercredi      11h00 à 12h15

**450 € ttc / 1h15 de cours**

**10/12 ans**      Mixte      Samedi      09h30 à 11h00  
                    Confirmé      Samedi      11h15 à 12h45

**12/14 ans**      Mixte      Mercredi      14h00 à 15h30  
                    Confirmé      Mercredi      15h45 à 17h15

**15/17 ans**      Mixte      Mercredi      17h30 à 19h00  
                    Mixte      Samedi      13h45 à 15h15

**480 € ttc / 1h30 de cours**

Harnais et chaussons d'escalade fournis.  
Cours encadré par un moniteur d'escalade diplômé.

# Date de reprise des cours

**Mercredi 20 septembre 2023**

**Samedi 23 septembre 2023**

**Nouveau !**

L'abonnement au cours collectif inclut l'accès à la structure en dehors des cours, en autonomie, sous la surveillance des parents ou avec une autorisation parentale.

## **Documents nécessaires pour l'inscription :**

1. **Formulaire d'inscription** complété.
2. **Paiement** : 1 fois à l'inscription ou 3 chèques (chèques encaissés au 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril).
3. **Certificat médical** d'aptitude à la pratique de l'escalade.
4. **Attestation d'assurance individuelle** privé ou scolaire couvrant la pratique de l'escalade.

(licence/assurance FFME disponible en supplément)

## **Extrait des « Conditions générales » de l'abonnement :**

- « L'inscription est ferme et définitive pour la période indiquée... »
- « L'adhésion n'inclut pas de licence, ni d'assurance individuelle accident... »

L'escalade est une activité complète qui nécessite calme, précision, concentration, confiance en soi et en son partenaire. Sa pratique développe l'équilibre, la souplesse et la force musculaire.

**Roc & Résine** est une structure d'escalade privée, avec un statut **non associatif**. Elle est enregistrée à la DDCS et affiliée à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade depuis 2007.

**Inscription de l'enfant :**

Nom / Prénom :	Né(e) le :
----------------	------------

**Responsable :**  Père  Mère  Tuteur légal

Nom / Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. parent 1 :	Tél. parent 2 :
Email parent 1 :	
Email parent 2 :	

- |   |          |               |                                |    |  |
|---|----------|---------------|--------------------------------|----|--|
| <input type="checkbox"/> 09/10 ans mixte    | Mercredi | 11h00 – 12h15 | <input type="checkbox"/> 450 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 150 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 10/12 ans mixte    | Samedi   | 09h30 – 11h00 | <input type="checkbox"/> 480 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 160 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 10/12 ans confirmé | Samedi   | 11h15 - 12h45 | <input type="checkbox"/> 480 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 160 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 12/14 ans mixte    | Mercredi | 14h00 - 15h30 | <input type="checkbox"/> 480 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 160 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 12/14 ans confirmé | Mercredi | 15h45 - 17h15 | <input type="checkbox"/> 480 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 160 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 15/17 mixte        | Mercredi | 17h30 - 19h00 | <input type="checkbox"/> 480 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 160 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 15/17 mixte        | Samedi   | 13h45 - 15h15 | <input type="checkbox"/> 480 € | ou | <input type="checkbox"/> 3 x 160 € TTC |

Le règlement de l'abonnement annuel peut être effectué en une fois à l'inscription ou par 3 chèques remis à l'inscription (ils seront encaissés au 1<sup>er</sup> septembre / 1<sup>er</sup> janvier / 1<sup>er</sup> avril).

L'inscription est ferme et définitive pour l'année. Les conditions générales sont détaillées au verso.

ROC & RÉSINE prend en charge l'enfant pour la durée du cours et décline toute responsabilité en dehors des heures de cours. Le responsable légal :

- S'engage à prendre / ou à faire prendre l'enfant en charge dès la fin du cours,  
 L'autorise à partir seul(e).

Le responsable légal autorise Roc & Résine à faire transporter l'enfant par les pompiers, le samu ou une ambulance en cas de nécessité.

Date et signature

**Documents à fournir avant le premier cours :**

- ✓ Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade
- ✓ Attestation d'assurance individuelle couvrant l'escalade

## CONDITIONS GENERALES

Roc & Résine est une structure sportive privée, non associative, affiliée à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

Les cours sont effectués dans le cadre d'une pratique loisir (sans compétition).

L'adhésion aux cours comprend :

- Un accès au cours collectifs une fois par semaine avec prêt du matériel.
- Un accès à la structure avec prêt du matériel, en dehors des cours, en autonomie sous la surveillance des parents ou avec une autorisation parentale.

L'adhésion aux cours ne comprend pas de licence ni d'assurance individuelle accident.

L'adhésion aux cours est soumise à la remise avant le premier cours :

- D'un certificat médical stipulant l'aptitude de l'enfant à la pratique de l'escalade, ou d'une attestation si le certificat à moins de 3 ans ;
- D'une attestation d'assurance individuelle, scolaire et extra-scolaire ou d'une autre assurance individuelle couvrant la pratique de l'escalade. A défaut, vous pouvez souscrire la licence FFME avec assurance auprès de Roc & Résine.

Roc & Résine prend en charge l'enfant pour la durée du cours et décline toute responsabilité en dehors des heures de cours. Le parent s'engage à prendre en charge l'enfant dès la sortie du cours.

Roc & Résine s'engage à donner, par l'intermédiaire du moniteur, toutes les explications nécessaires à la bonne utilisation des installations.

Le moniteur est seul habilité à déterminer si l'enfant est apte à intégrer le groupe ou à y rester.

Après concertation avec le moniteur, Roc & Résine pourra refuser l'accès à un enfant dont le comportement porterait atteinte au groupe ou aux autres pratiquants de la salle d'escalade, sans remboursement de l'abonnement.

L'inscription est ferme et définitive pour la période spécifiée au contrat. La non-fréquentation des cours du fait de l'adhérent n'entraînera pas de remboursement ou de réduction d'abonnement, sauf cas de force majeure ou de blessure entraînant un arrêt d'activité (sur présentation de certificat médical) qui sera étudié individuellement.

Roc & Résine se réserve la possibilité de fermer la salle d'escalade pour : travaux, compétitions, stages, fermeture administrative. Le cumul de la période de fermeture ne devra pas dépasser deux semaines pendant la durée du présent contrat.

Toute fermeture d'une durée supérieure à deux semaines entraînera automatiquement le remboursement au prorata de la période concernée.

Roc & Résine décline toute responsabilité en cas de dommage, vol, ou disparition d'objet appartenant à l'enfant. L'utilisation d'un casier de rangement est sous sa seule responsabilité ou celle du représentant légal, la fermeture n'étant pas fournie. Les objets de valeur peuvent être confiés à l'accueil pendant la durée du cours.

Le règlement intérieur est consultable à l'accueil de Roc & Résine.

Les informations personnelles communiquées sont destinées à l'usage unique de Roc & Résine pour la gestion des accès, la comptabilité et la transmission d'informations liées à l'abonnement.

Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données à effectuer auprès de Roc & Résine.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »